

## Malaunay augmente ses capacités de récupération d'eau de pluie avec deux nouvelles cuves

*Mercredi 31 mars, la Ville de Malaunay a posé deux nouvelles cuves de récupération des eaux de pluie en deux lieux emblématiques de la commune : l'hôtel de Ville et l'église.*

*Un choix de lieux publics qui permettent d'économiser l'eau potable tout en visibilisant les dispositifs écologiques auprès de tous.*

Les travaux avaient été annoncés lors du Conseil municipal du 20 juin 2020, c'est désormais chose faite : des cuves pour une contenance totale de 25 000 litres sont installées contre les murs de la mairie et de l'église, afin de récupérer les eaux de pluie captées par les toitures.

Ces quatre cuves viennent s'ajouter **aux équipements déjà existants, à savoir un bassin de récupération de l'eau de la piscine municipale (dont l'eau est utilisée après décantation), une cuve de 26 000 litres aux ateliers municipaux**, et plusieurs cuves, plus petites (300 litres chacune), dans le groupe scolaire Miannay et au cimetière municipal. Les services techniques de la Ville pompent l'eau de ces deux réservoirs importants pour l'arrosage des espaces verts de la commune (celle de l'école étant utilisée pour le potager pédagogique).

Concernant l'hôtel de Ville, ce sont deux cuves de 5 m<sup>3</sup> (soient 10 000 litres) qui ont été installées ce mercredi 31 mars, contre l'aile sud de la mairie. Les eaux récupérées de la toiture seront utilisées pour l'arrosage des espaces verts et pour les sanitaires du bâtiment. Les deux cuves installées à l'église, de 7,5 m<sup>3</sup> chacune, seront quant à elles consacrées à l'arrosage des espaces verts uniquement. **La Ville, à l'instar des aubettes de bus récemment végétalisées, a souhaité végétaliser (par du jasmin, du chèvrefeuille et du bignonia) les clôtures entourant les cuves**, ce qui a été fait par les enfants de l'accueil de loisirs, tout heureux de mettre les mains à la terre !

Afin de financer ces installations, dont le coût total s'élève à 35 526,40 € TTC, la Ville a notamment reçu des subventions de la part du département de Seine-Maritime et de l'Agence de l'eau Normandie.

*Ces nouveaux équipements répondent à un triple objectif. Faire des économies d'eau potable, c'est évident, mais aussi augmenter notre résilience territoriale puisque nous pourrons arroser nos espaces verts même en période de restriction d'eau lors des épisodes de sécheresse. Enfin, nous continuons à afficher à la vue de tous nos équipements écologiques : par leur simple présence, ils contribuent à montrer que oui, c'est possible de préserver l'environnement tout en faisant des économies.*

Guillaume Coutey